

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)  
Avis de transfert en 2014



Le comté de Grey

47000

**Faits saillants de 2014 pour le comté de Grey**

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour le comté de Grey est de 11 717 200 \$.
  - Cela équivaut à 9 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans le comté.
  - Cela dépasse de 1 180 300 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
  - Cela dépasse aussi de 8 917 200 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables du comté de Grey.

**A Reprises estimatives de la province en 2014**

**11 717 200 \$**

1. Programme de médicaments de l'Ontario	1 745 100 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	812 200 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	6 409 500 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	1 050 500 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	1 699 900 \$

**B Reprises provinciales en 2013**

**10 536 900 \$**

**C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)**

**1 180 300 \$**

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)**  
**Avis de transfert en 2014**



**Le comté de Grey**

47000

**Avis de transfert en 2014 – Description des lignes**

Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme

- A** ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

*Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.*